Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260422-DLIB_20260417-DE

COMMUNE DE PLUGUFFAN

Séance du 22 avril 2026
Délibération n° 2026-04-17
Domaine d'intervention : 7.1
Nomenclature « Actes »
Nombre de conseillers en exercice : 27

Extrait du registre des délibération du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux avril, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de PLUGUFFAN, régulièrement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LINCOT, Maire.

Étaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Madame Sabrina GUEGAN.

Madame Sabrina GUEGAN a donné procuration à Madame Claire JESTIN.

Monsieur Bruno DOLOU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : **Affectation du résultat de fonctionnement 2025 au budget primitif 2026 de la commune.**

A l'occasion du vote du compte financier unique 2025 de la commune, dans la séance du 05 mars 2026, le résultat de l'exercice 2025 a été approuvé et présenté comme suit :

Résultat d'exercice de l'année 2025	
Fonctionnement	+ 927 011,47€
Investissement	- 424 523,11 €
Résultat global	+ 502 488,36 €

Ce résultat est à intégrer au budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les résultats constatés de l'exercice 2025 du budget principal de la commune font état d'un déficit d'investissement de 424 523,11 € et d'un excédent de fonctionnement de 927 011,47 € ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 09 avril 2026 ;

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260422-DLIB_20260417-DE

Entendu l'exposé de Monsieur Dominique LE CORRE, adjoint au maire ;

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés (pour : 27 ; contre : 0 ; abstention : 0),

↳ **DECIDE** d'affecter au budget primitif 2026, le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit :

Budget	Résultat de fonctionnement 2025 à affecter	Affectation budget 2026	
		Section de fonctionnement – Chapitre 002	Section d'investissement Recettes – Chapitre 1068
Commune (budget principal)	927 011,47 €	231 370,47 €	695 641 €

Le Maire,

Pascal LINCOT